

## Ouvrier principal 2eme classe

### Informations sur le concours

Publié le :	01-07-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	8
Date du concours :	28-11-2025
A propos du poste :	

Un concours externe sur titres pour le recrutement d'ouvriers principaux de 2ème classe est ouvert au Centre hospitalier Le Vinatier afin de pourvoir 8 postes dans les spécialités suivantes :

- Espace vert (1 poste) ;
- Conduite de véhicule (5 postes) ;
- Sécurité incendie (1 poste) ;
- Logistique (1 poste).

### Déroulé du concours

Les concours externes sur titres complétés d'épreuves pour l'accès au grade d'ouvriers principaux de 2ème classe comportent une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

I – La phase d'admissibilité consiste en l'examen par le jury du dossier de sélection transmis à la cellule concours

Seuls les candidats déclarés admissibles par le jury pourront se présenter à l'épreuve d'admission.

II – La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury au regard des fonctions et/ou de la spécialité concernée. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures.

L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

La durée de l'entretien est de vingt minutes.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

L'épreuve d'admission est notée sur 20.

## **Informations sur l'établissement**

Nom : Centre Hospitalier Le Vinatier

Ville : 69500 Bron

Site Web : <http://www.ch-le-vinatier.fr>

## **Pour candidater**

Date limite de  
candidature : 14-08-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente, d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités ouvertes au concours, ou d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196.

Pièces à fournir :

Les demandes d'admission à concourir doivent être accompagnées des pièces suivantes, en 4 exemplaires :

- 1° Une demande d'admission à concourir, précisant la spécialité dans laquelle le candidat souhaite concourir ;
- 2° Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies ;
- 3° Les diplômes, titres et certificats, équivalences de diplôme. (Équivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007. (Dossier envoyé avec l'avis de concours par e-mail ou disponible auprès du service des concours) ;

4° Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) sera faite par la Cellule Concours.

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCEPTE**

Adresse postale  
pour l'envoi des  
candidatures :

Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard le 14/08/2025 au Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier Le Vinatier, à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier Le Vinatier

Direction des Ressources Humaines – Cellule concours

BP 300 39 – 95 Boulevard Pinel

69678 Bron Cedex